

Trait d'Union

La lettre des associations membres

NUMERO 15
Été 2011
contact@unals.org



borsalino.space-blogs.com

LE DOUBLE DISCOURS DU MINISTRE DE LA SANTE

L'été a été chaud pour beaucoup d'associations qui ont vu leurs subventions largement diminuées par la DGS ou les ARS.

Quelles raisons peuvent motiver ces arbitrages?
La diminution des besoins? Sûrement pas. Pour s'en convaincre, il suffit de se rapporter au Plan National de Lutte contre le Sida du ministère de la Santé.

Parmi les champs d'action identifiés dans ce plan figurent notamment ceux qui ont été abordés lors du dernier séminaire de l'UNALS qui s'est tenu le 15 juin à l'Usine à la Plaine Saint-Denis (p.3).

Cette journée a entre autre permis de revenir sur les nouvelles stratégies de prévention. Ainsi, la nouvelle place du dépistage (voir p.2) envisagée comme une porte d'entrée dans le dispositif de prise en charge, va encore accroître les besoins de

prise en charge .
On le voit, la tâche est lourde...
Or, les associations, par leur expertise et leur proximité de certaines populations, demeurent des acteurs de premier plan dans la lutte contre le sida. La place qui est donnée au Corevih dans le PNLS marque une volonté de les intégrer pleinement dans le dispositif (voir p. 3). Mais, à ce jour, il est illusoire d'imaginer que ces structures qui n'ont pas le rôle d'opérateur, pourront couvrir les besoins auxquels les associations ne pourront bientôt plus répondre.

Dans ce contexte, comment l'UNALS peut elle soutenir ses membres?
C'est la question qui a mobilisée les membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration qui se sont réunis le 22 juin dernier (voir p. 3).

Il a ainsi été décidé de prolonger le travail de plaidoyer et de proposition

au sein des instances de santé publique (Comité de suivi du PNLS, Comité de suivi des Etats généraux d'IDF...). Parallèlement, il semble indispensable de poursuivre les efforts de renforcement des capacités des membres (via les formations et le programme d'autoévaluation).

Vincent Doubrère

Sommaire

- 1 *Edito*
- 2 *Entretien avec HF Prévention
Focus: TROD, mode d'emploi*
- 3 *L'actualité associative en bref
Réactions
Les news
La vie de l'UNALS
Les projets de l'UNALS*

Le chiffre du trimestre

- 14 %

C'est la part de la baisse des subventions accordées à certaines associations par la DGS cette année. Certes, la DGS a voulu préserver la diversité associative en ménageant les plus petites associations (-3% de baisse en dessous de 100 000 Euros) et en invitant les plus importantes à diversifier leurs ressources (-14% de baisse au dessus de 100 000 Euros). Pour autant, à ces annonces sont venues s'ajouter celles des ARS qui ont supprimées jusqu'à 30% de leurs subventions à certaines structures dès lors contraintes d'abandonner des activités et de licencier leur personnel. Le désengagement est alarmant!

L'ENJEU: A l'heure où se concentre beaucoup d'espoir sur les TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) où en est-on des initiatives associatives? Envisagé comme le principal outil du continuum prévention/dépistage/traitement les TROD arriveront-ils jusqu'aux populations les plus concernées?

Entretien avec HF Prévention

Entretien avec Jérôme André,
administrateur d'HF.

Quel est le coeur du projet associatif d'HF Prévention et comment votre projet de dépistage s'y intègre-t-il?

Au départ, notre projet s'est fondé sur la prévention primaire auprès des HSH. Mais du fait du petit nombre d'opérateurs pour répondre aux besoins sur le terrain, on doit aujourd'hui élargir notre offre à la prévention secondaire. L'idée, c'est bien de concilier ces deux formes de prévention. Or, depuis le début, on est convaincu que les TROD sont un formidable outil de prévention primaire. Tout comme le permet la distribution de préservatifs, la proposition de TROD permet de sensibiliser aux risques et d'orienter les personnes vers les CDAG/CIDIST. Le but n'est donc pas uniquement de dépister le maximum de personnes, mais surtout de promouvoir le dépistage pour que les personnes sachent mieux où elles en sont et à qui elles peuvent s'adresser. Ce type de programmes s'intègre donc parfaitement dans les actions qu'on mène sur les LRE (lieux de rencontres extérieures).

Justement, sur le terrain, comment avez-vous envisagé d'aller à la rencontre des personnes tout en préservant leur intimité?

La démarche ne sera pas la même suivant qu'on interviendra en « hors les murs » dans la forêt, les aires d'autoroute ou les parking ou bien à l'intérieur de foyers de jeunes travailleurs et de foyers de migrants. Il faut adapter le dispositif à chaque lieu et à chaque public. Concrètement, ça veut dire qu'on proposera le TROD sur des lieux où on intervient déjà et comme un complément à des informations qu'on délivre déjà dans le travail de prévention ordinaire. Par exemple, lors de l'expérimentation « hors les murs » qu'on a organisé avec le CDAG de Meulan-les-Mureaux, on est allé à la rencontre des personnes sur le parking et dans la forêt comme on le fait habituellement en leur proposant en plus de se rendre dans le camping-car où se déroulait les TROD. Bien sûr, la configuration des lieux permettait que le véhicule soit garé en retrait pour préserver

l'anonymat des personnes qui s'y rendaient.

Comme d'autres associations, vous attendez aujourd'hui la réponse à l'appel à projet de la DGS le 15 septembre. Est-ce que les démarches administratives ont été lourdes jusqu'à cette date?

Plutôt oui ! Mais avant d'arriver au dossier, il faut remonter plusieurs mois en amont sur les nombreux échanges qu'on a eu avec toutes les parties prenantes. Ces échanges étaient très importants pour nous permettre à la fois de tenir compte des autres expériences des opérateurs, de la conception des financeurs et, bien sûr, des besoins sur le terrain. C'est d'ailleurs avec cette idée qu'on a organisé une réunion en collaboration avec le laboratoire Nephrotec et à laquelle on a invité l'ARS, des professionnels de CDAG, des membres de Corevih, l'UNALS et Sidaction. C'est seulement après cette réflexion qu'on s'est attelé au dossier de demande d'habilitation qui est un gros boulot puisque ça représente quand même plus de 40 pages !

Quels échanges avez-vous eu avec le réseau des associations de l'UNALS autour de ce projet?

Là dessus typiquement, on a tenu à avoir une démarche de mutualisation. L'UNALS a créé des synergies avec Actis et le Kiosque qui ont bien voulu nous transmettre la trame du dossier qu'ils avaient rempli dans le cadre de la recherche bio-médicale. Ça a été très utile parce que ni l'ARS ni la DGS n'avaient de trame de dossier en dehors de l'arrêté. En retour, on n'a pas hésité à diffuser notre dossier à l'UNALS, à Sidaction, à l'ARS et au laboratoire Nephrotec. On pourrait considérer que c'est dangereux parce que ça risque de réduire nos chances d'être financé. Mais c'est une erreur ! En effet, si personne ne dépose de dossier, il n'y aura qu'un opérateur ce qui ne favorisera pas une offre adaptée. Si tout le monde dépose un projet identique sur le même territoire, c'est la concurrence acharnée. Or là, en partageant l'information, on peut essayer et être complémentaire avec une offre adaptée à un public donné sur un territoire donné. Pour nous c'est ça une logique d'union !

Focus

TROD, mode d'emploi



Equipe d'HF Prévention

Prenant acte du fait que près de 50 000 personnes ignorent encore leur séropositivité au VIH, les autorités de santé misent sur le dépistage. En effet, proposé à toute personne entre 15 et 70 ans, le dépistage a d'abord été généralisé. Ouvert à un usage associatif via les TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique), le dépistage est aujourd'hui facilité.

Au vu des résultats encourageants de plusieurs dispositifs en activité à l'étranger, les associations ont plaidé depuis longtemps pour être autorisés à mener des actions de dépistage.

Interrogée sur l'intérêt principal de ce dispositif, Frédérique Delatour de la DGS déclare « il s'agit de faire du sur mesure, diversifier l'offre pour atteindre les publics concernés et non pas de faire des CDAG bis ».

Depuis l'arrêté de novembre 2010, le cadre du dépistage rapide par un personnel non médical est fixé dans un cahier des charges que les associations doivent suivre pour obtenir l'habilitation des ARS. Après le feu vert des ARS, les porteurs de projet se sont adressés à la DGS qui décidera de leur attribuer ou non un financement suivant la pertinence du projet et la capacité de l'opérateur.

A titre d'exemple, Actis a débuté son programme en direction des HSH en partenariat avec un CDAG, Le Kiosque a entrepris le sien dans le cadre d'une recherche bio-médicale, le PASST a récemment débuté le dépistage hors les murs en direction des travailleurs du sexe en partenariat avec un CDAG, tandis que HF Prévention ne le débutera son programme qu'après la réponse de la DGS (voir entretien ci-contre).

Encore à ses débuts, ce dispositif va sans doute encore appeler d'autres initiatives, en particulier en direction des populations migrantes.

A VENIR Votre Newsletter est trimestrielle. N'hésitez pas à nous envoyer vos infos avant la fin de chaque mois pour une parution dans le numéro à venir : un point de vue, un bilan d'expérience de terrain, l'annonce d'un événement... Un dossier à venir portera sur le droit au séjour pour soins : contactez-nous pour nous parler de votre expérience et des actions menées.

L'actualité associative en bref

Les projets de l'Unals

Séminaire et propositions 2011-2012



Bien que moins fréquenté qu'en 2009, le séminaire de l'UNALS qui s'est tenu le 15 juin dernier a permis d'établir les lignes directrices des actions à mener sur la période 2011-2012. Partant des retours d'expériences des membres et des actions de l'UNALS, les échanges ont pointé plusieurs priorités.

D'abord, en attendant que le plaidoyer contre la remise en cause de l'AME et du droit au séjour pour soins porte ses fruits, un travail d'information doit être mené auprès des migrants pour clarifier les nouvelles procédures.

Par ailleurs, les premiers résultats de l'enquête de l'UNALS sur le vieillissement montrent clairement une demande de formation des établissements pour permettre l'accueil des PVVIH.

Les échanges sur le thème de la parentalité ont permis de rappeler que si la transmission mère-enfant est plus rare, les actions autour de l'annonce, de la confidentialité et du soutien aux parents avaient encore toute leur place.

Enfin, la table ronde sur la prévention a essentiellement porté sur le dispositif TROD suscitant beaucoup d'attentes, mais dont la complexité administrative pénalise les plus petites structures. L'UNALS a donc proposé de les accompagner dans leurs démarches.

Responsable de la publication
Anne Guérin directeur@arcat-sante.org

Rédacteur en chef
Vincent Doubrière vincent.doubriere@unals.org

UNALS - Union Nationale des Associations de Lutte contre le Sida
94-102, rue de Buzenval 75020 Paris
Tél. 01 44 93 29 37 / Fax 01 44 93 29 08

Réactions

Le renouvellement des Corevih

En activité depuis 4 ans, les Corevih font peau neuve. Les mandats des membres des Corevih arrivant à leur terme, ils doivent être renouvelés. L'enjeu est de taille pour les représentants des usagers! Au regard de la place d'acteurs privilégiés qui leur est donnée dans le PNLS, les Corevih sont désormais incontournables. Les ARS ont ainsi adressé par mail ou courrier les appels à renouvellement de mandats à tous les titulaires et suppléants. Nous vous invitons donc à envoyer vos candidatures suffisamment tôt (avant octobre). Pour préparer au mieux cette transition en Ile-de-France, une journée d'information aura lieu le jeudi 15 septembre à l'hôpital Saint Louis.

Le Plan stratégique régional de santé Ile-de-France

A l'occasion de la parution des Cahiers des Etats généraux d'Ile-de-France, l'ARS IDF réunira les membres du Comité de pilotage des Etats généraux le 19 octobre. Il s'agira de discuter des suites concrètes à donner à ces travaux, notamment dans le cadre du Projet régional de santé et de ses schémas. Après l'annonce de la baisse de financements pour nombre d'associations, cette réunion sera aussi l'occasion de pointer l'écart entre les priorités entérinées par le PNLS et les arbitrages financiers qui ne permettent pas leur application. Dans cette perspective, il semble notamment important de rappeler que les associations travaillant auprès de publics particulièrement vulnérables ne peuvent pas se limiter aux seules actions de prévention (comme le leur demande l'ARS) mais doivent également assurer une prise en charge plus globale (soutien et accompagnement) pour que leur travail de prévention atteigne ses objectifs.

News

Une nouvelle direction pour Sidaction

Succédant à Bertrand Audoin aujourd'hui directeur de l'IAS, François Dupré a récemment été nommé directeur général de Sidaction. Ancien co-directeur de Médecins du Monde, il participera au développement de l'association avec le nouveau directeur des ressources humaines et le directeur administratif et financier. Dans un contexte de diminution des subventions publiques, tous les acteurs associatifs de la lutte contre le sida espèrent que la politique de soutien à la fois juste et rigoureuse de Sidaction envers les associations sera préservée.

Colloque «Enfance et VIH» de Solensi

Le 7 octobre prochain, Solensi organise un colloque à la Mairie du 19ème à Paris auquel vous êtes invités à venir nombreux. Cette journée de réflexion portera sur les aspects psycho-comportementaux et la prise en charge thérapeutique en France et en Afrique.

La vie de l'Unals L'Unals s'élargit

Accueillie à l'unanimité par le dernier Conseil d'administration de l'UNALS, Bondeko est la 33ème structure adhérente! Cette association située à Sarcelles (95) agit principalement auprès de la communauté subsaharienne. Nous lui souhaitons à nouveau la bienvenue dans notre réseau.

L'Unals se renforce

Avec l'élection de 3 nouveaux membres, le Conseil d'administration de l'UNALS se renforce. L'entrée dans les instances dirigeantes des associations Les Amis du bus des femmes, HF Prévention et Sida Info Service ne manquera pas de nourrir les réflexions et les projets à venir.